



Canne à sucre – Janvier 2016

Directeur de publication : Jean-Bernard GONTHIER, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion
24, rue de la source – BP 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

Animateur filière : Joseph ANTOIR

Comité de rédaction : Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance : Anafruit, Armefflor, Association des Vergers de l'Ouest, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, ERCANE, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

A retenir

Météorologie : en janvier, la pluviométrie est majoritairement inférieure aux moyennes décennales dans toute l'île.

Borer rose (*Sesamia calamistis*) : présence faible sur les parcelles de références de début et milieu de campagne. Avec l'arrivée du stade croissance des plants, les attaques de borer rose diminuent. A surveiller pour les parcelles de fin de campagne.

Cochenilles roses farineuses (*Saccharicoccus sacchari*) : attention, elles commencent à réapparaître sur plus de la moitié des parcelles du réseau !

Thrips (*Fulmekiola serrata*) : le risque reste moyen sur certaines parcelles du réseau, mais il diminue tout de même, cela dû aux précipitations favorables de saison.

Noctuelles défoliatrices (*Leucania pseudoloreyi*) : plus de pression sur les parcelles du réseau. Surveiller les parcelles de fin de campagne.

Adventices : la pression des adventices devient critique sur certaines parcelles qui n'ont pas eu d'intervention.

Météorologie

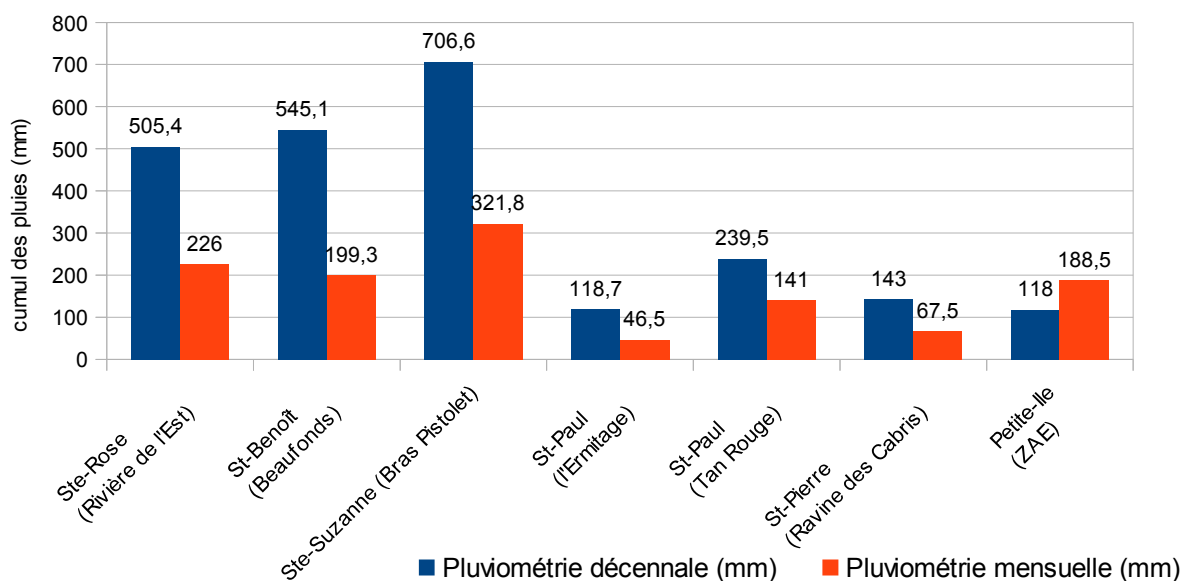
Relevés de janvier 2016, comparés aux moyennes décennales du mois de janvier.

Poste	Ste-Rose (Rivière de l'Est)	St-Benoît (Beaufonds)	Ste-Suzanne (Bras Pistolet)	St-Paul (l'Ermitage)	St-Paul (Tan Rouge)	St-Pierre (Ravine des Cabris)	Petite-Ile (ZAE)
Températures moyennes décennales (°C)	25,3	26	22,2	26	21,5	24,7	26,6
Températures moyennes mensuelles (°C)	25,7	26,3	22,7	25,9	21,6	24,7	26,4
Pluviométrie décennale (mm)	505,4	545,1	706,6	118,7	239,5	143	118
Pluviométrie mensuelle (mm)	226	199,3	321,8	46,5	141	67,5	188,5

Les températures du mois de janvier 2016 ont été très légèrement supérieures aux moyennes dans l'ensemble de l'île.

Les précipitations de janvier sont majoritairement inférieures aux moyennes décennales dans l'ensemble de

l'île de 50 %, dans l'Est de 60 %, dans le Nord de 54 % , dans le l'Ouest de 48 % et dans le Sud de 2 % en moyenne. Exception faite pour Petite-Ile où les précipitations ont augmenté de 60 %.



Comparaison des pluviométries décennales au cumul mensuel de janvier 2016

Phénologie

Suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois de janvier 2016.

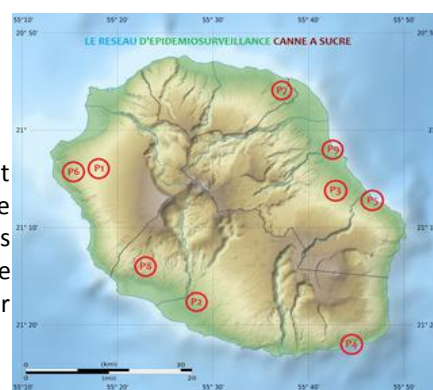
Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Saint-Paul	Saline-les-Hauts	881	R583	Début août 2015	Croissance
P2	Saint-Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	Début août 2015	Croissance
P3	Saint-Benoît	Cambourg	421	R570	Début août 2015	Croissance
P4	Saint-Philippe	Le Baril	49	R570	Fin juillet 2015	Croissance
P5	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65	R570	Fin juillet 2015	Croissance
P6	Saint-Paul	Antenne IV	204	R579	Fin juillet 2015	Croissance
P7	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	Fin juillet 2015	Croissance
P8	Les Avirons	Tévelave	798	R583	Mi-Septembre 2015	Croissance
P9	Saint-Benoît	Beaulieu	66	R582	Début décembre 2015	Début de tallage

Les parcelles P1 à P8 sont toutes au stade de croissance entre 5 à 6 mois après la coupe. Seule La P9 de Saint-Benoît, au lieu dit Beaulieu, est en phase de début de tallage.

Etat phytosanitaire des cultures

• Canne à sucre

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées sur 9 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île tous les mois. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs, dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageurs et d'adventices. Celles-ci se font, soit par comptage, soit par notation de présence ou d'absence.



Répartition géographique des parcelles

Etat phytosanitaire des parcelles de canne face aux bioagresseurs au mois de janvier 2016.

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Borer rose (<i>Sesamia calamistis</i>)	P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8 : 0 % de « cœurs morts » P9 : 1 % de « cœurs morts »	20 %	Risque faible : Les attaques sont plus fortes de 0 à 3,5 mois après la levée et pendant toute la durée du tallage.
Borer ponctué (<i>Chilo sacchariphagus</i>)	P1, P2, P4, P5, P6, P7, P8, P9 : 0 % de tiges attaquées P3 : 10 % de tiges attaquées	> 50 %	Risque faible : le stade phénologique des plants est peu propice aux attaques de borer ponctué.
Noctuelle défoliatrice (<i>Leucania pseudoloreyi</i>)	P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8, P9 : 0 % de feuilles attaquées	> 50 %	Risque faible : la période à risque est passée pour les parcelles au stade de début de croissance.
Cochenilles (<i>Saccharicoccus sacchari</i> , <i>Aulacaspis tegalensis</i> , <i>Dysmicoccus boninsis</i>)	P1, P6, P8, P9 : 0 % des tiges attaquées P3, P4, P5 : 10 % des tiges attaquées P7 : 20 % des tiges attaquées P2 : 25 % des tiges attaquées	> 50 %	Risque moyen : les stades phénologiques de croissance sont propices à la présence de cochenilles.
Rat (<i>Rattus sp.</i>)	Absence de dégâts	Difficile à déterminer	Risque nul : les parcelles ont été récoltées. Les rats s'attaquent aux cannes mures remplies de sucres.
Thrips (<i>Fulmekiola serrata</i>)	P1, P2, P3, P9 : 0 % de feuilles attaquées P4, P7 : 5 % de feuilles attaquées P8 : 10 % de feuilles attaquées P5, P6 : 20 % de feuilles attaquées	Difficile à déterminer > 50 %	Risque moyen : les thrips prolifèrent dans le cœur des feuilles de canne enroulées.

Risque nul : pas de pression des bioagresseurs

Risque moyen : présence de bioagresseurs avec possible impact sur culture

Risque faible : possibilité de présence mais pas d'impact sur culture

Risque élevé : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

Le borer rose est légèrement présent sur la parcelle P9 coupée en fin de campagne. Eliminer dès que possible les cœurs morts de la parcelle par broyage ou par enfouissement.

Le borer ponctué apparaît sur la P3, mais pas encore sur les autres parcelles.

Plus d'attaques de noctuelles sur les parcelles de début de campagne. A surveiller tout de même pour les parcelles de fin de campagne.

Les cochenilles refont surface sur 5 des parcelles du réseau. Elles ne sont pas visibles à l'oeil nu et nécessitent de retirer les pailles sur les tiges pour pouvoir les observer.

Les thrips ont baissé sur les parcelles du réseau. Ils ont disparu sur la P1 et la P3 et ont bien diminué sur la P4 et la P7.

Présence de fourmis dans la plupart des parcelles du réseau. Celles-ci pouvant créer des nids et des galeries suspendues sur les tiges.



Galleries et nids sur la tige de canne (J. Antoir, CA)



Galleries et nids sur la tige de canne (J. Antoir, CA)

Enherbement des parcelles de canne au mois de janvier 2016

	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9
Enherbement	30%	0	90%	40%	17%	100%	5%	20%	5%
Mois après coupe	6	6	6	6	6	6	6	5	2
Dernière intervention	Janvier	Décembre	Décembre	Sept	Janvier	Octobre	Nov	Octobre	-
Type d'intervention	Manuel	Chimique	Chimique	Chimique	Manuel	Chimique	Chimique	Chimique	-
Seuil d'intervention	30 %								
Évaluation des risques	Élevé	Nul	Élevé	Élevé	Moyen	Élevé	Faible	Moyen	Faible

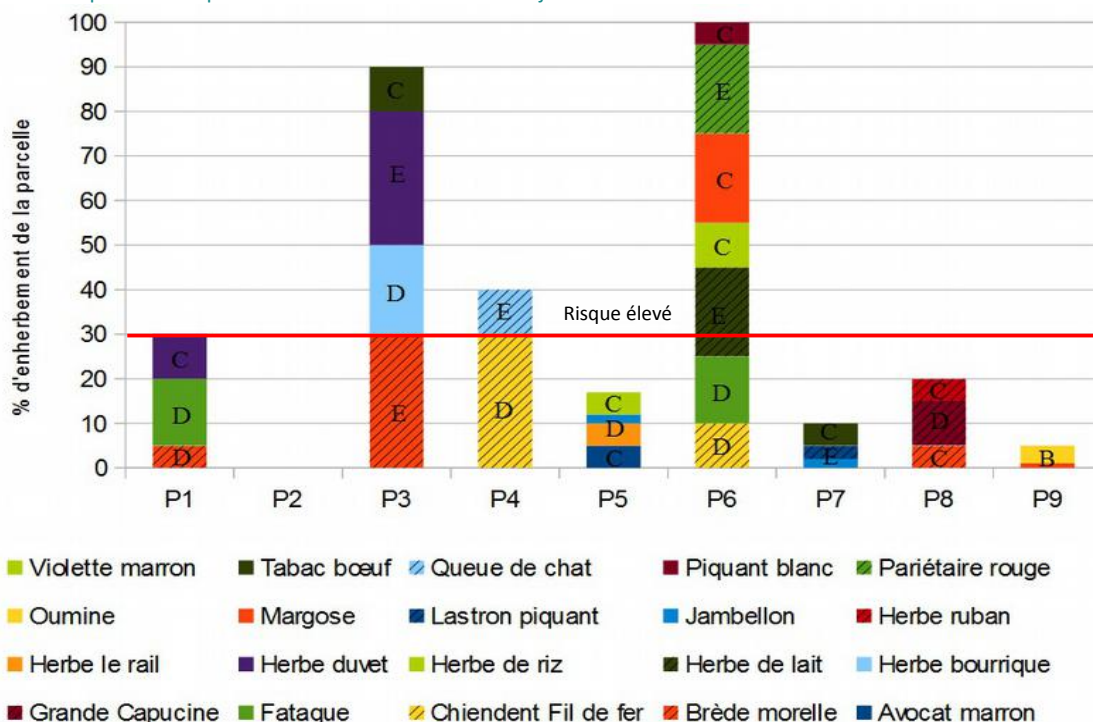
Risque nul : parcelle propre/recouvrement total des cannes

Risque moyen : 15 à 30 %, intervention à programmer, possibilité d'impact sur la canne

Risque faible : 0 à 15 %, enherbement à surveiller, risque possible

Risque élevé : > à 30 %, intervention à effectuer, impact certain sur la canne

Enherbement des parcelles et présence d'adventices au mois de janvier 2016.



Rappel : L'échelle phénologique des adventices utilisée est celle du guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad de 2012. Cinq niveaux de stades phénologiques croissant allant de A (plantule) à E (grenaison) y sont observés. (Cf BSV canne à sucre d'août 2015)

Comme les mois derniers, la brède morelle est la plus représentée sur les parcelles suivies. On la retrouve toujours sur un tiers des exploitations.

Quatre parcelles atteignent une pression d'enherbement avec dépassement du seuil de risque dont deux en grande difficulté avec un taux très fort. La P6 sur les bas de Saint-Paul atteint les 100 % d'enherbement, cela peut s'expliquer par l'absence d'intervention depuis octobre. Vient ensuite la P3 (Cambourg) avec un taux d'enherbement égale à 90 %. Cette parcelle a reçu une intervention trop tardive qui s'est révélée inefficace. Avec un taux moindre, mais dépassant le seuil de risque, on retrouve la P4 (Le Baril) avec 40 % et la P1 (Saline les Hauts) avec 30 %. Sur ces deux parcelles les cannes sont en compétition directe avec les adventices et nécessitent une intervention immédiate pour éviter d'être trop submergées par cette concurrence .



Canne envahie par les adventices sur la P3 (J. Antoir, CA)

Les parcelles P5, P7, P8 et P9 quand à elles, ne dépassent pas le seuil de risque mais leurs taux d'enherbement respectifs ont augmenté par rapport aux derniers mois.

Le paillage sur la P9, qui a été récolté début décembre, montre bien son efficacité contre les adventices tout en gardant le sol humide favorable à la culture.



Paillage limitant fortement l'enherbement (J. Antoir, CA)



Paillage maintenant l'humidité du sol (J. Antoir, CA)

Sur la P2 (Ravine des Cabris) l'enherbement a été réduit à néant grâce à un paillage encore présent et grâce à une croissance rapide de la canne à sucre due à une irrigation maîtrisée.

Quatre parcelles (P3, P4, P6 et P7) ont des adventices qui arrivent au stade E (grenaison). Cette forte production de graines va alimenter le stock semencier pour l'année en cours, voir **des années suivantes**. Ne pas laisser les adventices arriver à ce stade sur les parcelles. Agir le plus tôt possible !

Attention : sur les parcelles qui dépassent le seuil de 30 % de recouvrement par les adventices, le risque d'impact sur la culture est élevé. Les adventices mal maîtrisées peuvent diminuer les rendements de la canne à sucre **jusqu'à 6 tonnes/ha/mois de concurrence (soit 200 kg/ha/j de perte par concurrence)**. En cas de forte infestation sur une durée de 3 mois de concurrence, **les pertes de rendement peuvent atteindre 20 tonnes/ha**.

Une nouvelle espèce, l'herbe le rail (*Thunbergia fragrans*) a été repérée dans le réseau dans l'Est sur la P5 (Sainte-Rose), elle est très vite envahissante et il convient de s'en débarrasser au plus vite avant le stade D (fleur) ou E (grenaison).



Fleur de l'Herbe le rail, *Thunbergia fragrans*
(J. Antoir, CA)



Envahissement de l'Herbe le rail, *Thunbergia fragrans* (J. Antoir, CA)

Observations ponctuelles

- **Attaques de maladie du charbon (*Ustilago scitaminea*)**

Elles se font de plus en plus récurrentes en ce début d'année 2016, notamment sur la variété R575. Elles sont toujours présentes sur la P2 à la Ravine des Cabris (Saint-Pierre), mais elles ont aussi été observées non loin de là, sur le chemin Badamier toujours à Saint-Pierre. La maladie se caractérise par la présence de poudre noire au niveau de l'apex de la canne à sucre qui prend la forme d'un fouet et par des touffes infestées qui sont filiformes ou rabougries (aspect d'une canne fouragère). **Pour rappel, afin d'empêcher la propagation du charbon, il est nécessaire de rester vigilant en cas de maladie et de retirer au plus tôt les plants contaminés de la parcelle, puis de les brûler dans un lieu confiné.** (Voir le BSV de Mars 2015 : <http://www.bsv-reunion.fr/wp-content/uploads/2015/03/BSV-CAS-Mars-2015-V2.pdf>)



Maladie du Charbon *Ustilago scitaminea* (J. Antoir, CA)



Maladie du Charbon *Ustilago scitaminea* (J. Antoir, CA)

- **Attaques de Thrips (*Fulmekiola serrata*) dans l'ouest**

Comme en 2015, de sévères attaques de thrips sur canne à sucre, de niveau 3 d'impact, ont été observées sur la zone ouest, dans le secteur de Bras-Canot, Le Guillaume et Tan Rouge, entre 450 m et 650 m, sur des variétés telles que la R577 et la R583, au stade phénologique de tallage et début de croissance. Dans le secteur de Bellemène Saint-Paul, les thrips sont observés sur la variété R570.

Seuil de risque : dès que l'infestation atteint plus de 50 % de la parcelle, la croissance des cannes peut être impactée, avec présence de tiges mortes.

La diminution des désherbants ainsi que le paillage abritant des auxiliaires tel que les fourmis, les perce-oreilles, les araignées ou les staphylins va permettre de diminuer les populations de thrips.

(Voir le BSV de Mars 2015 : <http://www.bsv-reunion.fr/wp-content/uploads/2015/03/BSV-CAS-Mars-2015-V2.pdf>)

Contact animateur du réseau d'épidémiologie canne à sucre : Joseph ANTOIR, Chambre d'agriculture de La Réunion
Tél : 0262 37 48 22 / 0692 70 04 98 / e-mail : joseph.antoir@reunion.chambagri.fr

Bulletin consultable sur www.bsv-reunion.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto